

D 24 - 002482

VILLE DE



MM/FH

MARSEILLE

— www.marseille.fr —

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE  
« MAÎTRISER NOS MOYENS »

Direction des Affaires Juridiques  
et des Assemblées

Le Directeur

Le 13 décembre 2024,

Collectif des écoles de Marseille

Par courriel à :

[dada+request-47384-1a9e2f03@madada.fr](mailto:dada+request-47384-1a9e2f03@madada.fr)

**OBJET** : Application du livre III du code des relations entre le public et l'administration

**N/RÉF** : DAJA 2024-55

**PJ** :

- 50 attestations
- tableau récapitulatif actualisé à la date du 12 décembre 2024

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre demande du 28 septembre 2024 relative à la communication de:

« - l'attestation d'accessibilité pour chacune des écoles publiques ;

ainsi que

- l'Ad'AP actualisé a la date du jour »

En réponse, vous trouverez, en pièces jointes, les attestations d'accessibilité de fin d'agenda d'accessibilité programmée pour 51 écoles publiques de la Ville de Marseille ainsi que l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) actualisé à la date du 12 décembre 2024.

Certaines attestations ont été occultées des mentions pouvant porter atteinte d) *A la sûreté de l'État, à la sécurité publique, à la sécurité des personnes ou à la sécurité des systèmes d'information des administrations;*

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes salutations les meilleures.

A handwritten signature in blue ink, consisting of stylized cursive letters, positioned above a horizontal blue line.

**Marie-Sylviane DOLE**